



# LIVRET D'ACCUEIL **HANDIBLOC**

---





# INTRODUCTION

---

Toutes les personnes en situation de handicap ont les mêmes besoins de santé généraux que tout un chacun et doivent donc avoir accès aux soins de premier recours.

Ces patients, relevant de soins spécifiques, **nécessitent une prise en charge particulière.**

Handibloc est un parcours dédié aux soins conçu uniquement pour les patients atteints de troubles psycho-comportementaux sévères.

**Le parcours handibloc permet d'avoir recours à des soins préventifs et curatifs** (radiologie, endoscopie, gynécologie, dermatologie, dentaire, prise de sang, ECG, ...) sous anesthésie générale

**Ce livret vous accompagnera tout au long de votre parcours Handibloc.**

# L'ÉQUIPE

---

L'équipe Handibloc est une **équipe pluridisciplinaire**, à votre écoute pour faciliter la prise en soins la plus adaptée à vos besoins.

## Nos métiers :

- Anesthésiste réanimateur
- Cardiologue
- Gynécologue
- Gastro-entérologue
- Dermatologue
- Radiologue
- Équipe pluridisciplinaire de l'imagerie et d'endoscopie selon les besoins
- Équipe pluridisciplinaire du bloc opératoire
- Chirurgien-dentiste
- Infirmière de coordination
- Équipes paramédicales de chaque secteur

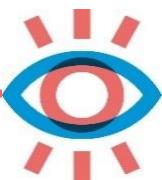


## L'ADMISSION

---

L'admission dans le cadre d'Handibloc se fait **par voie dématérialisée avant votre venue à l'hôpital** afin d'éviter toute attente.

Pour ce faire, l'infirmière de coordination vous sollicitera afin de remplir le formulaire de pré-admission.



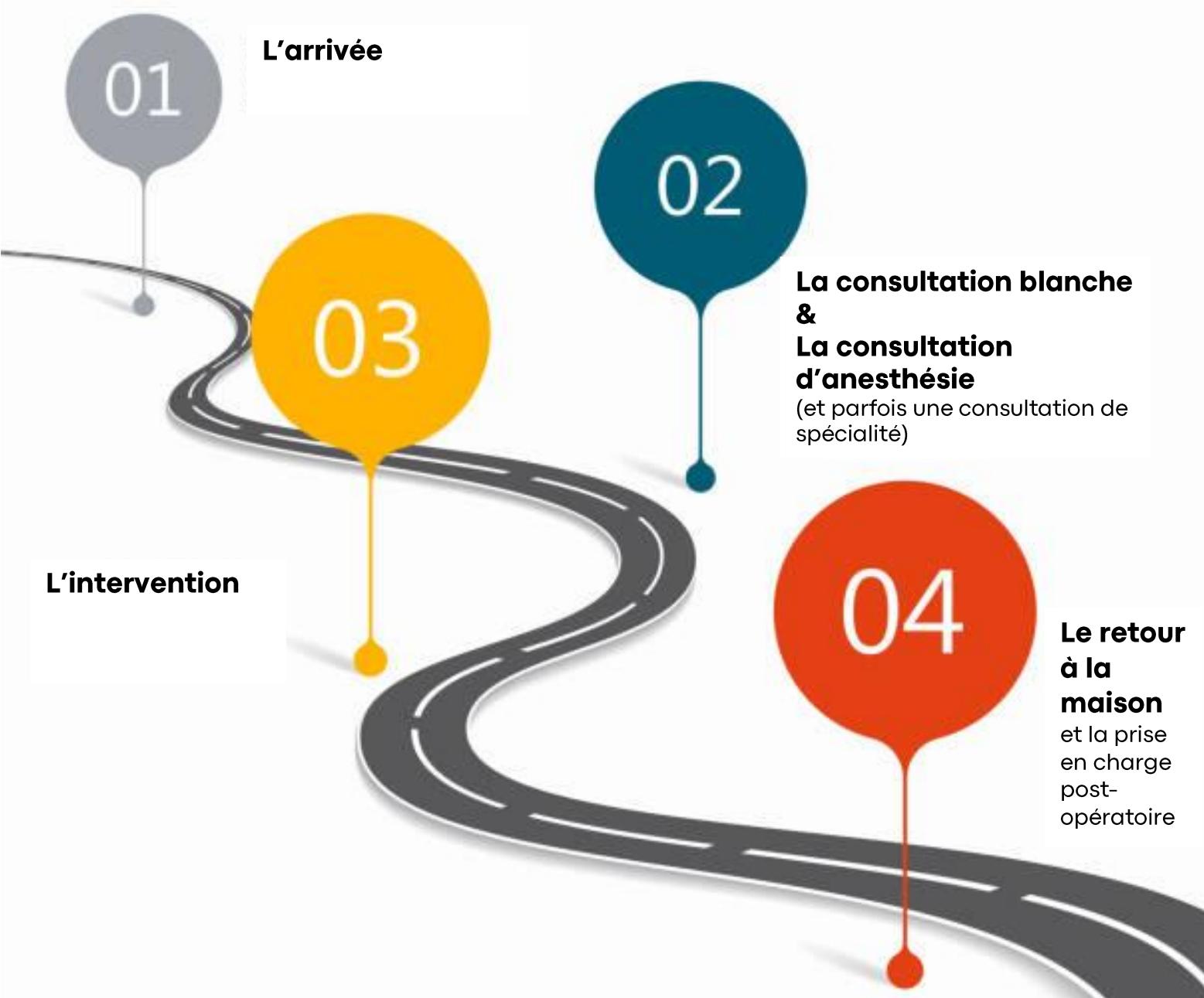
**Certains documents administratifs seront à transmettre par e-mail à [handibloc@chu-nice.fr](mailto:handibloc@chu-nice.fr) :**

- **Carte d'identité**
- **Carte vitale (ou attestation de prise en charge)**
- **Carte de mutuelle**

# LE PARCOURS DE SOINS

---

Le parcours de soin se déroule en 4 grandes étapes : Avant l'intervention, le jour des soins, puis le retour à la maison dans le cadre de la prise en charge post-opératoire.



## 1. L'ARRIVÉE

A votre arrivée, que ce soit le jour de la consultation blanche ou bien le jour de l'intervention, des places réservées seront accessibles.

Elles se situent :



### **Hôpital de l'Archet 2 – Accès niveau -2 Parking PMR et des urgences gynécologiques**

Au niveau du hall de l'Archet 2, à droite du rond-point, prendre l'accès parking des urgences gynécologiques. 2 places PMR sont réservées et facilement identifiables.



Entrer dans le parking PMR pour se garer sur une place réservée.

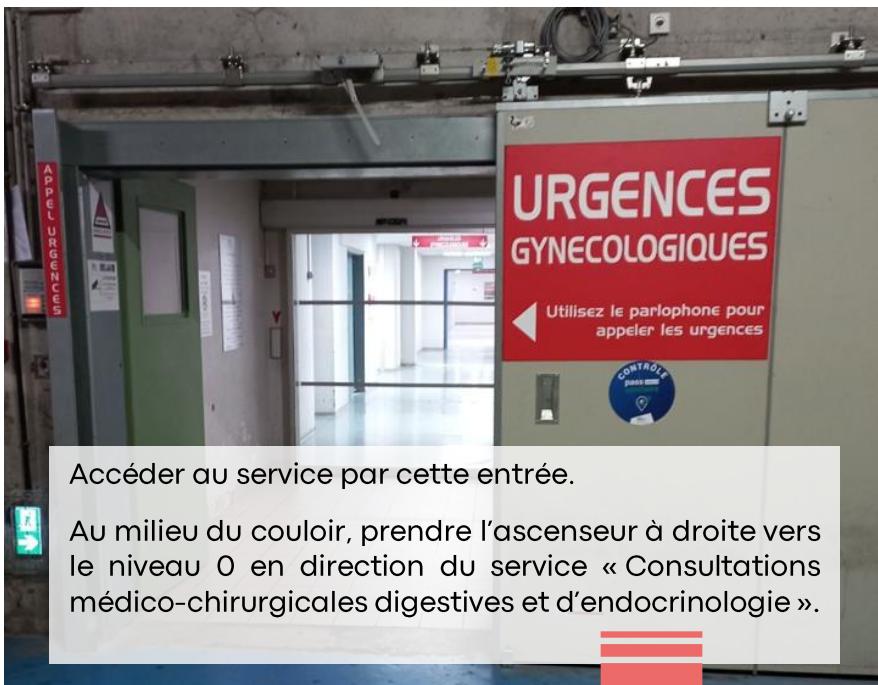


## 2. LA CONSULTATION BLANCHE & CONSULTATION D'ANESTHÉSIE



### Hôpital de l'Archet 2 – Niveau 0

Une fois garé, prendre l'entrée « Urgences gynécologiques » pour accéder au niveau 0 par les ascenseurs situés au milieu du couloir. Le service des « Consultations médico-chirurgicales digestives et d'endocrinologie » se trouve à votre droite en sortant de l'ascenseur.



Accéder au service par cette entrée.

Au milieu du couloir, prendre l'ascenseur à droite vers le niveau 0 en direction du service « Consultations médico-chirurgicales digestives et d'endocrinologie ».



## ► Consultation blanche

Cette consultation a pour but de familiariser le patient avec les locaux de l'hôpital et avant tout de rencontrer l'infirmière de coordination et les équipes du parcours Handibloc.

Elle vous sera proposée à votre convenance en début de parcours.

## ► Consultation anesthésie

Cette consultation permet à l'équipe d'anesthésie du parcours Handibloc, de connaître le patient et de faire valider l'acte d'anesthésie générale.

Elle a une durée d'environ 40 minutes et doit être réalisée au plus tard 48 heures maximum avant l'anesthésie.

L'infirmière de coordination pourra vous demander au préalable d'apporter certains documents nécessaires à la consultation d'anesthésie (bilans sanguins, dossier médical, ...).

## ► La consultation de spécialité

Cette consultation n'est pas systématique et vous sera proposée en fonction de vos besoins (identifiés par le médecin traitant).

Elle peut être réalisée en téléconsultation (visioconférence, téléphone).

## LA VEILLE DE L'INTERVENTION

Pour préparer et valider votre venue, l'infirmière de coordination vous appellera la veille de l'intervention.

Elle vérifiera que les consignes pré-opératoires ont été comprises et seront respectées (jeûne, absence de fièvre et de douleurs, retrait des bijoux et appareillage éventuels, douche pré-opératoire, ...).

L'heure vous sera confirmée ainsi que le lieu de prise en charge.

### 3. LE JOUR DE L'INTERVENTION



#### Hôpital de l'Archet 2 – Niveau - 2

Une fois garé, accéder au service par cette entrée. Tourner à gauche au fond du couloir, tourner à gauche vers « **Hôpital de jour médico-chirurgical et endoscopie digestive** ».



Le jour de l'intervention, vous serez accueilli par l'équipe d'Handibloc qui vous accompagnera dans la chambre, pour vous préparer à aller au bloc opératoire.

Pour se préparer :

- ▶ Se mettre en tenue pour le bloc opératoire (aidant et patient)
- ▶ Prendre les paramètres vitaux du patient
- ▶ Mettre le bracelet d'identification patient
- ▶ Si nécessaire, administration de la prémedication



## ► Au bloc opératoire

Un professionnel du bloc opératoire viendra vous chercher pour vous conduire (patient et aidant) jusqu'à la salle d'intervention.

Une fois le patient endormi, l'aidant sera redirigé vers la sortie du bloc opératoire.

Il sera de nouveau contacté par l'infirmière de coordination une fois l'intervention terminée, pour être présent aux côtés du patient dès son réveil.

La salle de réveil se situe au bloc opératoire (niveau -2 Archet 2). L'anesthésiste passera en salle de réveil pour valider la sortie du patient et effectuer les prescriptions post-intervention.



## 4.LE RETOUR A DOMICILE

### ► En chambre

Le retour en chambre se fera par un professionnel du bloc opératoire, en hôpital de jour (HDJ) médico-chirurgical et endoscopie digestive.

On vous remettra un questionnaire de satisfaction à compléter si possible avant votre départ (ou à nous scanner et transmettre par mail).

Un questionnaire Handifaction est également à compléter (lien ci-dessous)



### ► Le lendemain de l'intervention

L'infirmière de coordination vous contactera le lendemain de l'intervention afin de vérifier que le patient ne présente aucune complication post-interventionnelle.

Numéro d'urgence post-interventionnel **24h/24** :

**04.92.03.60.63**



Hôpital de l'Archet 2  
151 Route de St Antoine de Ginestière  
CS 23079 – 06202 Nice Cédex 3

04 92 03 20 03  
[handibloc@chu-nice.fr](mailto:handibloc@chu-nice.fr)

